

VU DE L'OBSERVATOIRE

Suivis, actions et évaluations
de la qualité des eaux du bassin versant
de la baie de Bourgneuf

LES PARTENAIRES

Les communes et communauté
de communes du bassin versant et



Ce document synthétise l'ensemble des observations et mesures recueillies par l'Observatoire de l'Eau du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf. Les résultats sont détaillés dans les rapports de l'Observatoire sur le suivi de la qualité de l'eau de 1995 à 2004.

Pilotage et validation Hervé Ponthieux - Sébastien Chaigneau
Conception-rédaction, interviews Gwénaëlle Brument - Laurence Ramolino
Graphisme Florence Le Rolland - REGARD sur
Crédits photos Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf

DOCUMENT IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA BAIE DE BOURGNEUF
IMPASSE DE LA GAUDINIÈRE - 85630 BARBÂTRE

Tél. 02 51 39 55 62 • Fax 02 51 39 60 73
adbvbb@marais-breton-baie-bourgneuf.com • www.marais-breton-baie-bourgneuf.com



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA BAIE DE BOURGNEUF
AVRIL 2008

L'eau sur le territoire

ACTEURS & TÉMOINS

MAGALI LEDUC,
responsable de l'Observatoire
départemental de l'eau au conseil
général de la Vendée.

«Il existe deux observatoires locaux dans le département rattachés chacun à un SAGE, celui de la baie de Bourgneuf et celui de la Sèvre Nantaise. L'Observatoire de la baie de Bourgneuf recueille et produit des données qualitatives nombreuses et précises. Ces dernières correspondent à des thématiques différentes par rapport à l'Observatoire de la Sèvre Nantaise, en raison de la géographie du territoire. La baie est un territoire assez complexe à suivre. Le milieu des marais est un secteur très difficile à appréhender : si les eaux courantes sont faciles à interpréter grâce aux méthodologies qui existent, l'analyse de la qualité des eaux stagnantes est beaucoup plus complexe en raison de l'absence de méthodologie établie en ce domaine».



Qualité de l'eau et développement durable

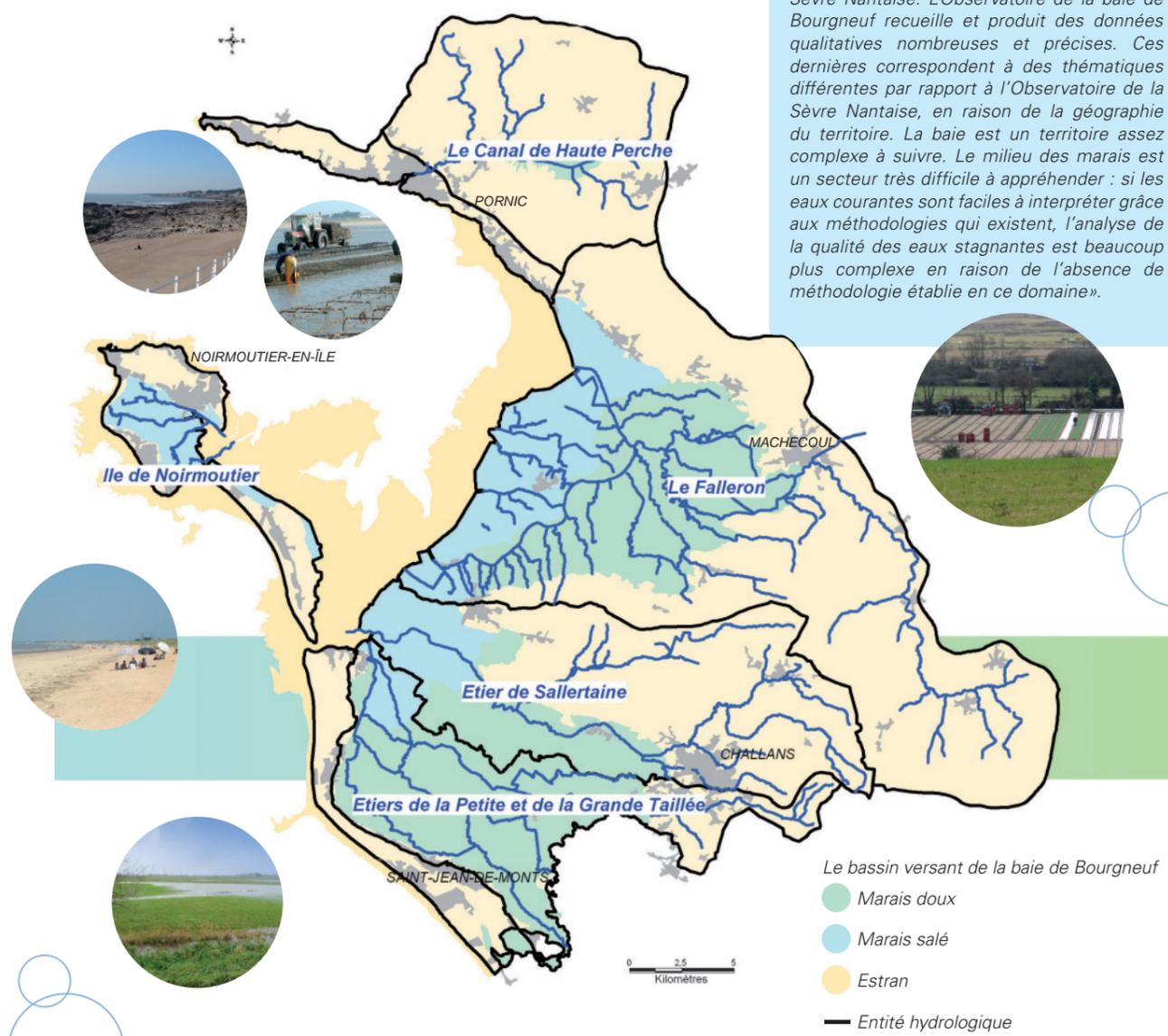
L'observation est aujourd'hui au cœur d'une démarche de développement durable. C'est dans cet esprit que l'Observatoire a été mis en place pour la baie de Bourgneuf : observer, mesurer et évaluer les détériorations et les sources de progrès pour mieux agir. L'eau est un vecteur de pollutions autant que de biodiversité, sa qualité est une priorité pour travailler efficacement sur la préservation des milieux naturels comme des usages. Or aujourd'hui, seules les eaux salées de baignade sont de bonne à très bonne qualité. Les eaux souterraines et superficielles se dégradent au contraire en ce qui concerne les nitrates, un peu moins pour les phosphates en raison de la généralisation des lessives sans phosphates. Pour les matières organiques consommant l'oxygène de l'eau au détriment du maintien de la vie aquatique, la qualité des cours d'eau reste passable à très mauvaise. Les améliorations constatées pour certains paramètres doivent nous inciter à poursuivre l'observation au service de l'action pour notre territoire afin de préserver ses activités et richesses naturelles.

Jacques Oudin, Président de la CLE de la baie de Bourgneuf

eaux. Les multiples usages sont synonymes d'enjeux économiques et écologiques considérables. Le maintien des activités économiques ; agriculture, conchyliculture, ostréiculture, saliculture, pisciculture et tourisme (pêche à pied, eaux de baignades) ; dépend de la préservation des milieux écologiques. Et vice versa : dans les marais, l'agriculture est basée sur de la fauche et de l'élevage extensif, une activité ancestrale qui participe à la préservation des milieux. Fait important enfin, par rapport aux autres bassins versants, une grande partie des espaces est classée en Zone Natura 2000. Au printemps, de nombreux oiseaux viennent y nicher pour s'y reproduire ; un phénomène lié notamment à la variation de la salinité de l'eau, dégressive de la mer vers les terres. La baie est aussi une zone de développement halieutique, une nurserie naturelle pour les poissons.

UNE SURVEILLANCE RAPPROCHÉE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

D'autres enjeux sont liés à l'alimentation en eau potable sur un secteur où les ressources sont peu nombreuses mais les besoins importants. La grande valeur de ce territoire et de son patrimoine naturel a incité à la mise en place d'une «surveillance rapprochée» avec l'Observatoire de la qualité de l'eau. Face aux nombreux enjeux, l'ensemble des données acquises depuis plus de douze ans par l'Observatoire a permis des analyses approfondies de l'évolution de la qualité, des sources de pollution, des points sensibles et points noirs. L'objectif de ce dispositif est de mieux guider la décision et l'action en matière de préservation ou de restauration de la qualité des cours d'eau et des usages associés.



Le bassin versant de la baie de Bourgneuf est caractérisé par quatre sous-bassins versants et l'île de Noirmoutier. Il abrite une partie bocagère de 630 km² en amont, une grande zone de marais puis une partie maritime en aval autour de la baie de Bourgneuf. Ce territoire de 1380 km² s'étend sur 39 communes de Loire Atlantique et de Vendée. En plein développement démographique, sa population varie de 112 000 habitants l'hiver à plus de 355 000 l'été, ce qui n'est pas sans conséquence pour la qualité des

L'Observatoire de la qualité de l'eau

L'action
ACCOMPAGNÉE

Face aux enjeux de pérennité des usages à de nouvelles attentes sociales et environnementales, l'Observatoire de la qualité de l'eau est devenu un outil de mesure indispensable.

Comment est né l'Observatoire de la qualité de l'eau ?

L'Observatoire de l'eau de la baie de Bourgneuf a été créé en 1995 dans le cadre du programme européen NORSPA-LIFE pour la protection de l'environnement et de la qualité des eaux. L'objectif était d'en faire un outil de connaissance grâce à la mise en place d'un programme de suivis renforcé, mais aussi un outil de veille et d'accompagnement des échanges entre acteurs de l'eau, élus et services de l'État.

Ce dispositif géré par l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf regroupe les données des réseaux de suivis existants sur les eaux douces, les eaux saumâtres, les eaux marines et les coquillages et les complète par la mise en place de nouveaux points de prélèvement, le suivi de paramètres supplémentaires et l'augmentation des fréquences de prélèvement. Il fonctionne grâce à plusieurs partenariats avec les spécialistes de la qualité des eaux des conseils généraux de la Vendée et de la Loire-Atlantique et également avec des services de l'État comme la Direction Départementale de l'Équipement (Cellule Qualité des Eaux Littorales), la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, la Direction Régionale de l'Environnement, l'Ifremer. Dès sa création, la densification des suivis par l'Observatoire a permis d'obtenir des données plus précises à l'échelle du bassin

versant et un suivi plus complet de l'amont vers l'aval dans le but de mettre l'accent sur les spécificités locales.

A quel type d'actions le suivi permet-il d'aboutir ?

Les résultats de l'Observatoire permettent de localiser plus aisément les problèmes et apportent des précisions quant à leurs origines. Ils permettent ainsi de cibler les actions à mettre en œuvre. Ces données alimentent les réflexions et échanges liés à la gestion des eaux.

Par ailleurs, l'Observatoire est régulièrement sollicité par les bureaux d'études pour alimenter les dossiers loi sur l'eau (projets de lotissement, stations d'épurations...).

Comment est-il financé ?

Pour la période 2008-2012, le programme de mesure de l'Observatoire a été estimé à environ 48 000 € par an. L'Agence de l'eau, la région et les deux départements cofinancent ces travaux qui ne seraient pas réalisés sans leur aide.

ACTEURS & TÉMOINS

CATHERINE DUMOTTAY,
technicienne au service environnement du Conseil général de Loire-Atlantique.

« L'Observatoire est un bon complément de ce qui est déjà réalisé à l'échelle du département. Il est utile pour affiner les données au niveau d'un bassin versant, car des structures comme les nôtres ne peuvent pas suivre tous les petits cours d'eau. Localement, ces analyses sont nécessaires pour ensuite décider des aménagements et actions à mener. »

La carte ci-dessous fournit les principaux résultats issus des études et analyses recueillies par l'Observatoire. Une attention particulière doit être portée sur les points négatifs car ils nécessitent qu'une action collective soit mise œuvre. Il faut aussi souligner plusieurs points positifs qui montrent les améliorations apportées au fil du temps.

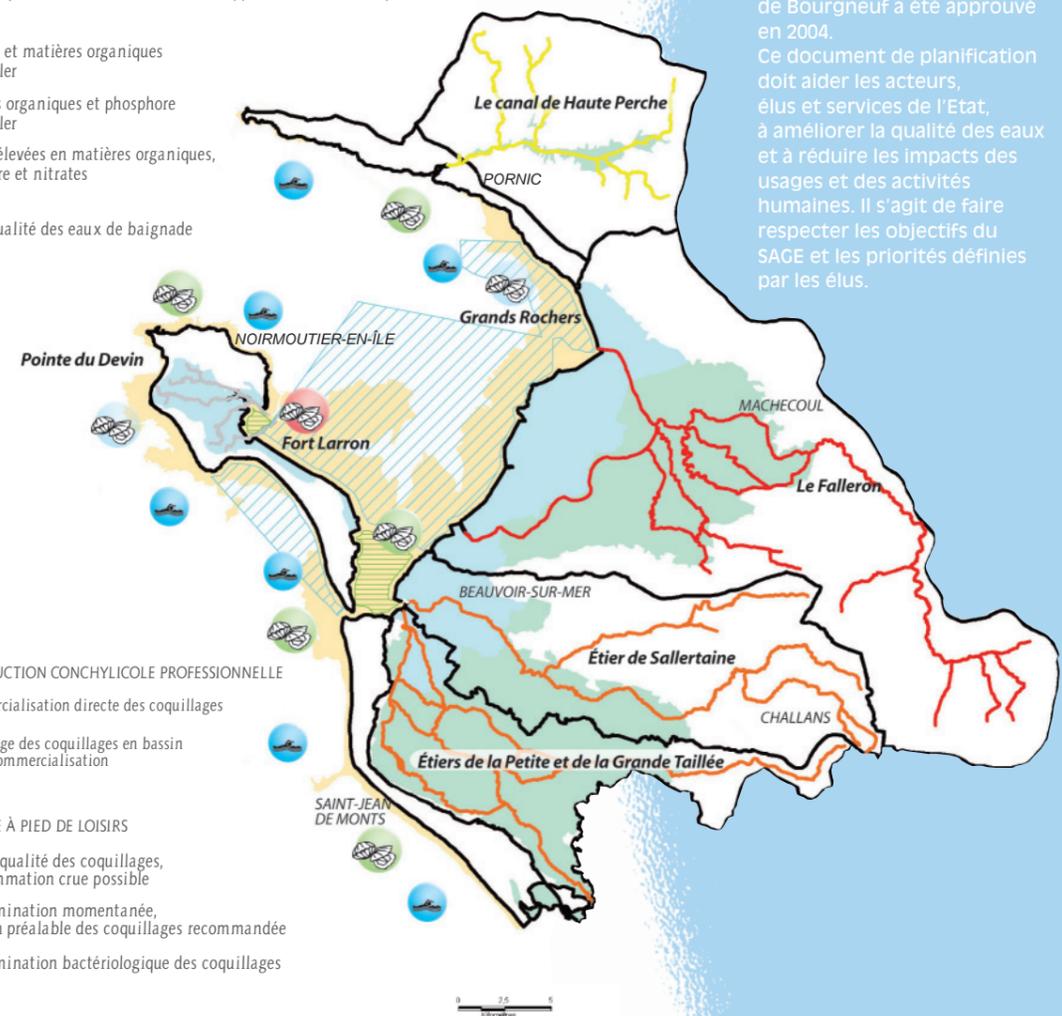
-  Nitrates et matières organiques à surveiller
-  Matières organiques et phosphore à surveiller
-  Teneurs élevées en matières organiques, phosphore et nitrates
-  Bonne qualité des eaux de baignade

ZONE DE PRODUCTION CONCHYLICOLE PROFESSIONNELLE

-  Commercialisation directe des coquillages
-  Reparcage des coquillages en bassin avant commercialisation

SITES DE PÊCHE À PIED DE LOISIRS

-  Bonne qualité des coquillages, consommation crue possible
-  Contamination momentanée, cuisson préalable des coquillages recommandée
-  Contamination bactériologique des coquillages



Les leviers et outils d'intervention

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la baie de Bourgneuf a été approuvé en 2004. Ce document de planification doit aider les acteurs, élus et services de l'État, à améliorer la qualité des eaux et à réduire les impacts des usages et des activités humaines. Il s'agit de faire respecter les objectifs du SAGE et les priorités définies par les élus.

Côté bassin versant

En eaux douces

La qualité physico-chimique et bactériologique des eaux douces est évaluée à partir de l'outil SEQ-Eau (Système d'Évaluation de la Qualité de l'Eau).

Le réseau «Eaux douces» de l'Observatoire possède 12 points de mesure à fréquence variable gérés par les partenaires et l'Observatoire.

Les paramètres de qualité les plus sensibles pour les eaux douces sont les matières phosphorées et les matières organiques et oxydables. Depuis 2006, les paramètres bactériologiques ne sont plus suivis, les résultats très variables et irréguliers ne permettant pas de faire ressortir une analyse pertinente et cohérente.

LE FALLERON, COURS D'EAU DE REFERENCE

Le cours d'eau du Falleron est le seul grand cours d'eau du bassin versant retenu au titre de la Directive Cadre sur l'Eau. Il a été découpé en deux masses d'eau constituant les éléments de base d'évaluation de la qualité des milieux aquatiques. Il constitue ainsi l'élément représentatif du bassin versant d'où l'importance des suivis réalisés

et des actions à engager », explique **Hervé Ponthieux** animateur du Sage.

Les eaux du bassin versant sont altérées par les matières organiques et les

matières phosphorées. La présence de matières organiques est naturelle dans le Marais Breton du fait de la décomposition des végétaux et de la stagnation des eaux notamment. Cependant, cette présence en amont du bassin versant est plus préoccupante.

EN SECTEUR BOCAGER

La partie bocagère amont du Falleron présente de fortes valeurs en matières organiques et en phosphore. Les origines de ces éléments sont domestiques et agricoles dans des proportions sensiblement proches. Les nitrates sont également présents à des niveaux raisonnables mais les valeurs sont toujours en phase d'augmentation.

L'amont de l'étier de Sallertaine possède une qualité globale proche de celle du Falleron, bien qu'elle soit meilleure pour les nitrates. De fortes valeurs en phosphore, phosphate et azote ammoniacal sont mesurées en période estivale en aval de Challans mais également sur le Taizan. Si le Canal de Haute Perche présente des matières organiques dans une moindre mesure, ces matières nécessitent la mise en œuvre d'actions

de résorption, au même titre que les nitrates d'ailleurs. A noter que ce cours d'eau est le seul du bassin versant à posséder une qualité correcte vis-à-vis du phosphore.

DANS LE MARAIS

L'ensemble des apports du secteur bocager contribue dans le marais à l'eutrophisation de l'eau, synonyme d'une forte dégradation du milieu. En effet, le Falleron aval, l'étier de Sallertaine et les étiers de la Taillée présentent des valeurs élevées en matières organiques, et en phosphore du fait des apports du bocage et des caractéristiques propres au milieu (stagnation de l'eau, sédimentation des matières, mauvaise oxygénation...).

Quant aux nitrates présents dans le bocage, leurs concentrations diminuent nettement dans le marais puisqu'ils constituent un élément nutritif pour les végétaux. De ce fait, ils participent au même titre que le phosphore, au développement de la flore aquatique.

LES POLLUTIONS à suivre...

L'évaluation de la qualité se fonde sur la notion d'altération qui définit une quinzaine de paramètres regroupés selon type ou effet des altérations produites comme :

- Les matières organiques et oxydables,
- Les matières azotées,
- Les nitrates,
- les matières phosphorées,
- Les particules en suspension,
- Le phytoplancton (eutrophisation),
- Les micro-organismes.

Chaque paramètre est ensuite détaillé selon 5 classes de qualité qui indiquent l'aptitude de l'eau à satisfaire tel ou tel usage et permettent également de fixer et de suivre les objectifs de restauration.

Vu de l'Observatoire
LE DIAGNOSTIC

LES eaux douces du bassin versant sont fortement dégradées du fait notamment des pollutions en matières organiques et oxydables et en matières phosphorées (consommation de l'oxygène des rivières et eutrophisation). L'étier du Falleron, seul grand cours d'eau du bassin versant et l'étier de Sallertaine présentent une qualité très dégradée qu'il faut absolument améliorer par des efforts de dépollution et d'amélioration des systèmes de traitement des eaux usées, collectifs ou non.

Pour réduire les apports dans les cours d'eau différentes réponses existent :

- fiabiliser les réseaux de collecte des eaux usées,
- améliorer les performances des stations d'épuration,
- contrôler les branchements eaux usées / eaux pluviales des particuliers,
- améliorer les installations d'assainissement non collectif,
- mettre aux normes les bâtiments d'élevage,
- apporter une fertilisation équilibrée/raisonnée.

L'aménagement des espaces ruraux constitue également une solution pour réduire les impacts et préserver la qualité des eaux. En créant par exemple des bandes enherbées, des talus et des haies, en préservant les zones humides, il est possible de limiter les transferts par ruissellement et de soutenir le débit des cours d'eau en période sèche. Ces aménagements contribuent également à la préservation de la qualité des eaux.



Côté baie

En eaux saumâtres et marines

Vu de l'Observatoire
LE DIAGNOSTIC



Le système SEQ-Eau ne s'applique qu'aux eaux douces. Pour les eaux saumâtres ou salées, on évalue la qualité à partir d'une grille définie dans le SAGE. Concernant les gisements naturels de coquillage, les eaux de baignade ou les zones de production conchylicole, la commission locale de l'eau a donc fixé des objectifs annuels de qualité liés aux usages. Pour les eaux saumâtres les suivis sont essentiellement bactériologiques. «Un suivi en continu aux exutoires des étiers serait essentiel pour une lecture cohérente des résultats et une évaluation pertinente de l'impact sur les zones de baignade ou de production conchylicole», estime Hervé Ponthieux.

LES COQUILLAGES TESTS...

Pour suivre la qualité des eaux, des poches de coquillages ont été placées le long du littoral du bassin versant sur 9 points situés aux exutoires des étiers. La mémoire de ces organismes filtreurs permet d'analyser la qualité de l'eau sur un temps plus long et donne une image réelle de la qualité par rapport à des prélèvements ponctuels d'eau. Cette étude permet de mettre en avant les cours d'eau les plus contaminés. Il apparaît que deux étiers de Noirmoutier sont particulièrement contaminés par les bactéries.

LES EAUX AUX EXUTOIRES DES ÉTIERS

Le bassin versant possède quatre grands cours d'eau qui s'écoulent vers la mer avec une activité économique importante en aval. Les résultats y sont globalement corrects. Les étiers de Sallertaine et du Falleron présentent les moins bonnes valeurs.

LES EAUX MARINES

«Le suivi effectué pendant dix ans sur les eaux marines montre que les rejets de la Loire ont un impact sur la qualité des eaux de la baie, mais de manière variable», indique Sébastien Chaigneau, technicien animateur de l'Observatoire. Les résultats varient selon l'orientation des vents, les courants et surtout en fonction de la pluviométrie et des débits des étiers ou de la Loire.

LA QUALITÉ DES COQUILLAGES

«La qualité des coquillages est dépendante des apports du bassin versant et des variations de la pluviométrie», explique Gilles Ratiskol, du laboratoire Morbihan Pays de Loire et correspondant du réseau de surveillance microbiologique REMI. «Globalement, les bons résultats obtenus sur les zones de production professionnelle confortent les classements sanitaires actuels, avec toutefois une dégradation sensible pendant les années à plus fortes précipitations. Les contaminations bactériologiques observées depuis plus de 10 ans, au débouché de certains étiers, peuvent expliquer les révisions successives du classement de la zone située à la sortie du chenal de Noirmoutier.»

LES EAUX DE BAINADE

Dans le Pays de Monts, les résultats des suivis des eaux de baignades sont bons. L'absence de rivière et de rejets d'eau pluviale contribue à ces bons résultats. Les efforts d'assainissement réalisés le long de la côte vendéenne ont contribué à améliorer la qualité de l'eau. Le long de la côte de Loire-Atlantique, au niveau du canal de Haute Perche, le secteur au paysage accidenté et urbanisé constitue une zone à risques. Cependant, les mesures mises en place permettent d'obtenir des eaux de très bonne qualité.

La baie de Bourgneuf est le troisième site ostréicole de France.



Le site de Fort Larron est un point particulièrement sensible. Les résultats des suivis au niveau des sites de pêche à pied et des parcs conchylicoles se sont dégradés ces dernières années. Ces sites ont fait en 2005-2006 l'objet de déclassement. De fait, la pêche à pied y a été interdite à plusieurs reprises en raison d'une forte contamination bactériologique. Les sources de pollution sont difficiles à déterminer mais les rejets d'eau pluviale qui se déversent dans le port de Noirmoutier, l'urbanisation du secteur sont autant de facteurs fragilisants. L'etier du Ribandon situé à la sortie du port de Noirmoutier affiche régulièrement de mauvais résultats. C'est sans doute le site le plus altéré du secteur.

L'amélioration des systèmes d'épuration (notamment les raccordements des particuliers aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales) et la limitation du ruissellement des eaux vers les cours d'eau sont les priorités sur lesquelles il faut poursuivre les efforts engagés pour améliorer la qualité bactériologique des eaux rejetées en mer.

Pour les pollutions par les nitrates et les phosphates les résultats montrent une grande disparité dans la qualité des eaux déversées aux exutoires des quatre principaux cours d'eau du bassin versant, selon la présence ou non de marais épurateurs et la proximité des ports.

ACTEURS & TÉMOINS

ROGER LEROY, chef de projet au niveau des politiques littorales et régionales à l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

«En ce qui concerne d'une part, la nouvelle directive européenne relative à la qualité des eaux de baignade, qui remplacera bientôt la réglementation actuelle, et d'autre part, le renforcement de la qualité

des eaux conchylicoles, les élus de la baie de Bourgneuf ont affirmé leur volonté d'être «site pilote» pour expérimenter la mise en œuvre de ces nouveaux textes à travers un contrat territorial établi avec l'Agence de l'eau. Ainsi, il est prévu de réaliser des «profils de vulnérabilité de la baignade» sur les plages du secteur. Un profil de baignade au sens de la nouvelle directive européenne doit

comprendre un descriptif des caractéristiques physiques, géographiques et hydrographiques de la zone de baignade. L'objectif est d'identifier et d'évaluer les sources éventuelles de pollution micro-biologique des zones de baignades et les moyens pour y remédier. D'autres sources de pollution devront être aussi recherchées : les macro algues (phytoplankton) et les

hydrocarbures. En plus du profil de baignade, un dispositif de gestion prévisionnelle du risque de pollution à court terme doit être mis en place. Les élus devront être en mesure d'informer les usagers des plages et de leur expliquer les moyens et modes d'intervention mobilisés. Les suivis réalisés dans le cadre de l'Observatoire de l'eau permettront d'alimenter ces travaux.»

L'eau et l'avenir

L'Observation
AMÉLIORÉE

Du suivi à la gestion intégrée

L'Observatoire de l'Eau a permis de mettre en évidence les disparités et les points noirs du territoire en terme de qualité des eaux. En lien avec le durcissement de la réglementation, il faut que les efforts pour faire respecter les objectifs du SAGE se poursuivent. Il est important d'être davantage sur le terrain afin d'affiner les études et de mieux comprendre les altérations et diagnostiquer les sources de pollutions sur ce territoire.

L'Observatoire a ainsi créé en 2007 un nouveau point de mesure de plus de 120 molécules issues de produits phytosanitaires au Port La Roche (Entre Machecoul et Bois de Céné) sur le Falleron.

A partir de cette expérience de l'observation et de l'évaluation, et afin d'améliorer les démarches collectives mises en œuvre sur le territoire telles que Natura 2000 et l'opération pilote de gestion intégrée des zones côtières, il devient opportun d'élargir les compétences de l'Observatoire au suivi des milieux naturels, de la faune et de la flore sur le territoire de la baie de Bourgneuf.

Cette connaissance pourrait par la suite être développée pour aboutir à un dispositif pertinent d'évaluation de l'aménagement durable du littoral en intégrant des informations sur l'évolution des facteurs économiques et sociaux du territoire.

*Pour que nos cours d'eau jamais ne trépassent,
Il faut qu'observation se fasse !
Qu'au plus vite on ne retrouve plus trace,
De nos pollutions trop tenaces
Avant que biodiversité, lasse, ne s'efface*

Le contrat vise à la réduction des différentes sources de pollutions et de dégradation des milieux aquatiques et littoraux. Il intègre l'ensemble des enjeux locaux du SAGE du bassin de la baie de Bourgneuf et constitue l'outil clé dans la mise en œuvre opérationnelle de la Directive Cadre sur l'Eau pour atteindre un bon état des eaux exigé par l'Europe. Il comprend également un dispositif de suivi - évaluation. C'est là qu'intervient l'Observatoire qui va suivre et évaluer le contrat de territoire. Une liste d'indicateurs sera renseignée pour partir d'un état Zéro de la qualité des eaux et estimer le chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre les objectifs de qualité des eaux et des milieux. L'Observatoire devra évaluer les résultats par rapport aux objectifs fixés, à l'évolution des pratiques, à la réduction des pollutions et à la réalisation des travaux prévus au contrat.

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Il permettra de vérifier la pertinence des actions et de les réorienter le cas échéant. Cet outil doit favoriser le dialogue entre les différents partenaires, un dialogue construit à partir de données objectives et validées de la qualité des eaux. Il sera une aide précieuse au service des élus et dans leurs prises de décisions.

ne se mesure pas, ne s'améliore pas», souligne **Freddy Hervochon**, ingénieur à l'Agence de l'eau Loire Bretagne et en charge du montage du Contrat territorial pour la baie de Bourgneuf.

UNE ÉVALUATION ET UNE COORDINATION LOCALES

Le contrat de territoire est un outil contractuel passé pour la période 2008-2012 entre l'Agence de l'eau et de nombreux maîtres d'ouvrages afin de réaliser un programme global et de coordonner les travaux.

& TÉMOINS

ACTEURS

Hervé PONTHEUX, animateur du SAGE

«Dans le cadre du Contrat Régional du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf pour la période 2007-2009, l'Observatoire de l'eau a un rôle important de suivi et d'évaluation. De nombreux indicateurs particulièrement ciblés ont été définis. Les maîtres d'ouvrage, en collaboration avec l'Observatoire, devront les alimenter. Ce contrat, approuvé avant le Contrat Territorial, a également été moteur pour la mise en place des premiers plans de désherbage communaux. C'est ainsi

que des suivis des produits phytosanitaires ont été définis pour l'étier de Sallertaine et le Canal de Haute Perche. Ils viennent compléter le suivi mis en œuvre au Port La Roche dès 2008. Plus globalement, les contrats constituent de véritables outils de mise en œuvre du SAGE. Ils permettent d'agir de manière collective en regroupant les maîtres d'ouvrage du territoire, et en concordance avec le tableau de bord élaboré dans le cadre du SAGE.»

L'Observatoire est un outil qui produit du savoir, de la connaissance. De l'outil de mesures, il tend à évoluer pour devenir un outil de gestion prévisionnelle. Il s'agit de modéliser les réseaux pour pouvoir anticiper les risques de pollution et d'altération de la qualité des eaux. On ne se contente pas de constater et d'observer le passé, il faut aussi pouvoir se projeter et s'inscrire dans une logique de développement durable : à terme, les trois piliers économie, social et environnement doivent s'équilibrer. L'Observatoire de l'Eau, outil d'aide à la décision doit devenir un outil de prospective afin d'aider les élus à bâtir cet avenir.

UNE DÉMARCHÉ TERRITORIALE

Dans le cadre de la signature du Contrat territorial, l'Observatoire n'est désormais plus isolé dans sa mission. Il s'inscrit maintenant dans une démarche territoriale. L'Agence de l'eau le voit devenir un outil stratégique de conduite de projet et d'aide à la décision sur le territoire de la baie de Bourgneuf. Le contrat territorial va servir à consolider le dispositif d'évaluation, à orienter et positionner les engagements des différents partenaires. L'Observatoire contribuera à poser les vraies questions à partir d'une connaissance du territoire fondée sur des objectifs clairs et des actions réalistes : «Ce qui